



ACACIA SALIGNA

Noms communs : Mimosa à feuilles de saule, Mimosa bleuâtre

Catégorie : FLORE

Famille : *Fabaceae*

Milieu : Ripisylve

Origine géographique : Australie

Nom Anglais : Port Jackson wattle

Auteur : (J.J. Labillardière) H. Wendland, 1820

Introduction en France : Métropole

MODALITÉS DE GESTION

Le contrôle mécanique est pratiqué et inclut la coupe des troncs au niveau du sol, le déracinement à l'aide de pioches. L'écorçage et l'application d'herbicides sur les souches coupées est également réalisé (Glyphosate, interdit en milieu aquatique) ([ISSG, 2007](#)). La réduction de la banque de graine du sol doit être atteinte pour espérer diminuer les populations d'*A. saligna*. Ceci peut être atteint par du brûlage dirigé, avec un feu très lent. L'humidification des sols permet également de réduire le taux de germination des graines (Cohen *et al.*, 2008).

Des essais de contrôle biologique se sont avérés concluants en Afrique du Sud, avec l'utilisation d'une rouille, *Uromycladium tepperianum* comme agent de contrôle. La densité des populations a été fortement réduite, ainsi que la longévité des arbres et le taux de reproduction (Morris, 1997; Wood & Morris, 2007).

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Le Mimosa bleuâtre a été introduit pour de nombreux usages : stabilisation des sols, production de tannins, fourrage, brise-vent ou encore pour l'ornement. L'espèce est essentiellement cultivée sur le littoral provençal (Alpes-martimes et Var) et en Corse, où elle a un comportement envahissant (Fried, 2012). Les premières mentions dans le milieu naturel datent de 2002, dans le Var, sur la presqu'île de Gien (commune de Hyères) (Siflore).

Les impacts du Mimosa argenté en France restent très localisés. Les peuplements denses produisent une litière abondante qui, en se décomposant, enrichit le sol en azote et en matière organique. La strate herbacée peut s'en retrouver fortement modifiée. Dans le bassin méditerranéen, cette espèce est particulièrement envahissante dans les systèmes dunaires du Portugal et d'Israël où elle a été introduite pour lutter contre l'érosion et stabiliser les dunes (Fried, 2012).

Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

Contributions :

Date de rédaction : 22/04/2016, version 1 (mise à jour réglementaire et liens 19/02/2021)

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement. [Tela botanica](#) [NPN](#)

[EASIN](#)

[GISD](#)

[CABI](#)

[Fried G. 2012. Guide des plantes invasives. Belin, Paris, 272 pp.](#)

Cohen O., Riov J., Katan J., Gamliel A. Bar (Kutiel) P., 2008. Reducing Persistent Seed Banks of Invasive Plants by Soil Solarization-The Case of *Acacia saligna*. Weed Science. 56(6). Nov-Dec 2008. 860-865.

Holmes P. M; Macdonald I. A. W; Juritz J., 1987. Effects of clearing treatment on seed banks of the alien invasive shrub *Acacia saligna* and *Acacia cyclops* in the Southern and South Western Cape South Africa. Journal of Applied Ecology. 24(3). 1987. 1045-1052

Holmes, P. M. 1988. Implications of alien *Acacia* seed bank viability and germination for clearing. South African Journal of Botany. 54(3). 1988. 281-284. [Express Pest Risk Assessment for *Acacia saligna*](#) Espèce inscrite sur la [liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne](#), en application du [règlement européen n°1143/2014](#)

Espèce inscrite dans l'[Arrêté du 10 mars 2020 portant mise à jour de la liste des espèces animales et végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain](#)

Espèce inscrite sur la [Liste des organismes nuisibles dont l'introduction est interdite en Nouvelle-Calédonie : Article 1](#)

CITATION

CDR EEE. 2016. *Acacia saligna*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Office français de la biodiversité.

